

ANNEX A

No. 6193. CONVENTION AGAINST DISCRIMINATION IN EDUCATION, ADOPTED ON 14 DECEMBER 1960 BY THE GENERAL CONFERENCE OF THE UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION AT ITS ELEVENTH SESSION, HELD IN PARIS FROM 14 NOVEMBER TO 15 DECEMBER 1960¹

ACCEPTANCE

Instrument deposited with the Director-General of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization on:

5 July 1973

GERMAN DEMOCRATIC REPUBLIC

(To take effect on 5 October 1973.)

Certified statement was registered by the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization on 31 August 1973.

ANNEXE A

N° 6193. CONVENTION CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT, ADOPTÉE LE 14 DÉCEMBRE 1960 PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE À SA ONZIÈME SESSION, TENUE À PARIS DU 14 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1960¹

ACCEPTATION

Instrument déposé auprès du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture le :

5 juillet 1973

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE

(Pour prendre effet le 5 octobre 1973.)

La déclaration certifiée a été enregistrée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture le 31 août 1973.

¹ United Nations, *Treaty Series*, vol. 429, p. 93; for subsequent actions, see references in Cumulative Indexes Nos. 5 to 11, as well as annex A in volumes 753, 801 and 861.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 429, p. 93; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs nos 5 à 11, ainsi que l'annexe A des volumes 753, 801 et 861.